

### Deux nouvelles lois lors de la dernière session de la législature

Même s'il ne s'agit pas d'un thème électoral porteur, la formation constitue un élément important dans toutes les familles... politiques. Le rouge, le bleu, l'orange, le jaune, le vert – sans oublier le vert libéral – figurent dans la palette des couleurs démocratiques. Durant cette législature 2008-2011, les partis ont tous apporté leur contribution, avec un engagement diversifié, aux deux nouvelles lois sur les hautes écoles et sur la recherche sur l'être humain. Il faut saluer ces résultats. Ils touchent la formation de plus de 250'000 étudiants et ouvrent des perspectives prometteuses dans le domaine de la santé.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Claude Comina, [claudio.comina@netzwerk-future.ch](mailto:claudio.comina@netzwerk-future.ch)

### Décisions du Parlement

#### La loi sur l'aide aux hautes écoles est sous toit

Les universités, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques vont être dorénavant soumises à la même loi. Le Conseil national et le Conseil aux Etats ont éliminé les dernières divergences dans la Loi sur l'aide aux hautes écoles et leur coordination (LAHE) et ouvert la voie à sa mise en œuvre. La LAHE devrait entrer en vigueur au plus tôt en 2014.

{[Texte de la votation finale](#)}

#### Franc fort: 212 millions pour la recherche et l'innovation

Le Parlement a adopté le paquet de mesures contre les effets du franc fort (11.048). La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), le Fonds national suisse (FNS), les universités, les hautes écoles spécialisées et le Domaine des EPF recevront 212 millions de francs pour faire avancer des projets de transfert de technologie et pour compenser une partie des pertes de change des programmes de recherche internationaux.

{[Paquet de mesures](#)}

#### Combien de moyens pour la formation professionnelle en 2012?

Le Conseil national et le Conseil des Etats ne sont toujours pas d'accord concernant le montant que la formation professionnelle devrait recevoir dans le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2012 (message FRI, 10.109). Le Parlement décidera lors de la session d'hiver 2011 si elle recevra 846 millions, comme l'a décidé le Conseil national, ou 794 millions comme le veut le Conseil des Etats. Avec le montant du Conseil national, la Confédération pourrait s'acquitter en 2012 déjà des 25% des coûts de la formation professionnelle qu'elle est tenue de couvrir. A l'inverse, le Conseil des Etats veut atteindre progressivement les 25% visés.

{[Procès-verbal Conseil des Etats 13.9.2011](#)}

{[Procès-verbal Conseil national 22.9.2011](#)}

{[Procès-verbal Conseil des Etats 29.9.2011](#)}

{[Procès-verbal Conseil national 29.9.2011](#)}

### **Une réglementation uniforme de la recherche sur l'être humain**

Le Parlement a éliminé les divergences dans la Loi relative à la recherche sur l'être humain. La voie est libre pour une réglementation uniforme pour la protection de l'être humain dans la recherche. La loi devrait entrer en vigueur durant l'été 2013.

{[Texte de la votation finale](#)}

### **Pas de nombre minimal de places d'études en médecine**

En Suisse, le nombre minimal de places d'études en médecine ne sera pas fixé. Le Conseil des Etats a rejeté une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) allant dans ce sens.

{Wortprotokoll Ständerat [13.09.2011](#)}

### **Le Parlement a également...**

.... adopté un [postulat](#) de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS) qui demande une étude sur les besoins en personnel qualifié selon les branches et les professions.

... adopté un autre [postulat](#) de la conseillère nationale Josiane Aubert qui exige de la clarté dans les flux financiers de la formation professionnelle dans les cantons.

... adopté un [postulat](#) de la conseillère nationale Hildegard Fässler (PS) qui demande des renseignements sur le financement des cours préparatoires pour les diplômes de formation professionnelle supérieure.

### **Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu**

#### **Pénurie de personnel qualifié dans le domaine MINT**

Interpellation [11.3555](#) du groupe BPD. Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 16 septembre 2011.

#### **Soutien à la recherche en matière de physique des plasmas - projet ITER**

Interpellation [11.3634](#) de la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR. Les Libéraux-Radicaux). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 7 septembre 2011.

#### **Accroître la relève suisse en supprimant le numerus clausus**

Motion [11.3526](#) de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller (PDC). Le Conseil fédéral a proposé son [rejet](#) le 31 août 2011.

#### **Programmes spécifiques de recherche européens (FET Flagships)**

Interpellation [11.3480](#) de la conseillère nationale Jacqueline Fehr (PS). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 31 août 2011.

#### **Perméabilité entre le tertiaire B et A et positionnement international**

Interpellation [11.3721](#) du conseiller national Jacques-André Maire (PS). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 17 août 2011.

#### **Evolution démographique et financement du tertiaire B**

Interpellation [11.3719](#) de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 17 août 2011.

### **Taxes d'études. Traitement égal du tertiaire A et B**

Interpellation [11.3688](#) de la conseillère nationale Hildegard Fässler (PS). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 17 août 2011.

### **Rétablir la reconnaissance fédérale pour les écoles supérieures**

Postulat [11.3686](#) de la conseillère nationale Marie-Thérèse Weber-Gobet (PCS). Le Conseil fédéral a proposé son [rejet](#) le 17 août 2011.

### **Libre circulation dans la formation professionnelle supérieure**

Interpellation [11.3685](#) du conseiller national Jacques-André Maire (PS). Le Conseil fédéral a [répondu](#) le 17 août 2011.

## **Nouveaux objets déposés**

### **Master de formation continue des HES. Reconnaissance et titres**

Motion [11.3921](#) du conseiller aux Etats Ivo Bischofberger (PDC). Déposée le 29 septembre 2011.

### **Davantage de places d'études et alternatives au numerus clausus**

Interpellation [11.3933](#) du conseiller aux Etats Urs Schwaller (PDC). Déposée le 29 septembre 2011.

### **Plus de moyens pour la CTI. Comment améliorer l'efficacité?**

Interpellation [11.3860](#) de la conseillère nationale Chiara Simoneschi-Cortesi (PDC). Déposée le 28 septembre 2011.

### **Revitalisation de la recherche et de l'industrie pharmaceutique**

Motion [11.3844](#) du groupe de l'union démocratique du centre. Déposée le 26 septembre 2011.

### **Reconnaître le canton de Bâle-Campagne comme canton universitaire**

Motion [11.3798](#) du conseiller aux Etats Claude Janiak (PS). Déposée le 21 septembre 2011.

## **Contact**

Réseau FUTURE  
Münstergasse 64/66, 3011 Bern  
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47  
[info@netzwerk-future.ch](mailto:info@netzwerk-future.ch)  
[www.netzwerk-future.ch](http://www.netzwerk-future.ch)

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

6 octobre 2011